

Coopérative du Supermarché Participatif Paysan – La Fève

# Parcours de l'évolution du projet

2017 – 2028

# Parcours de l'évolution du projet

- |           |   |
|-----------|---|
| 2017-2020 | <b>Phase 1 : Le magasin au centre de toutes les attentions</b>  |
| 2021-2024 | Phase 2 : Renforcement de la Filière Alimentaire et développements de nouvelles débouchées                    |
| 2025-2028 | Phase 3 : Projet territorial de l'alimentation<br>Pôle Meyrinois comme 1 <sup>ère</sup> réalisation cantonale |

## La Fève récite Saint-Exupéry... à sa sauce

Si tu veux construire un supermarché au milieu du quartier, ne prépare pas de plan précis avec des spécialistes.

Si tu veux construire un supermarché au milieu du quartier, commence par faire naître dans le cœur des hommes et des femmes le désir d'une autre alimentation qui porte en elle le goût de la bonne terre, la magie du savoir-faire paysan et le chant des oiseaux.

Adapté de Saint-Exupéry



La Fève Supermarché  
Participatif Paysan

AG constitutive  
Juin 2017

Phase 1  
2017-2020

Juin 2018 : ouverture de la **Mini-Fève** dans un espace de 60m<sup>2</sup>, en périphérie du quartier des Vergers - suite à l'impossibilité de s'installer dans l'espace de 600m<sup>2</sup> initialement prévu.



La Fève Supermarché  
Participatif Paysan



Phase 1  
2017-2020



Juin 2018

Phase 1  
2017-2020

# Parcours de l'évolution du projet



Décembre 2020 : Déménagement vers la **Moyenne Fève**, dans un espace de 120m<sup>2</sup>, au centre de l'esplanade des Récréations.

Phase 1  
2017-2020



Décembre 2020

Phase 1  
2017-2020



**Phase 1** : l'énergie principale est investie dans le fonctionnement du magasin, qui est au centre du projet.

Le nombre de membres croit, l'investissement participatif également, ainsi que le chiffre d'affaire mensuel du magasin. Au-delà toutefois d'un certain seuil, et après le déménagement, la situation stagne.

A la fin de cette **Phase 1**, il est décidé de déployer de nouvelles forces pour renforcer la Filière alimentaire et consolider les liens avec la Commune et d'autres partenaires potentiels.

# Parcours de l'évolution du projet

- |                  |   |
|------------------|---|
| 2017-2020        | Phase 1 : Le magasin au centre de toutes les attentions   |
| <b>2021-2024</b> | <b>Phase 2 : Renforcement de la Filière Alimentaire et développements de nouvelles débouchées</b>             |
| 2025-2028        | Phase 3 : Projet territorial de l'alimentation<br>Pôle Meyrinois comme 1 <sup>ère</sup> réalisation cantonale |

Courant 2021 : Les trois ateliers de transformation de la **Coopérative des Ateliers Paysans** (CAP) ouvrent ; la CAP engage à tour de rôle un boucher, un fromager et un boulanger.

*La boucherie est mise en arrêt courant 2022 - et l'est encore aujourd'hui. Il s'avère trop risqué de lancer les trois ateliers en même temps.*

Dès 2021 : Les liens avec les **collectivités publiques meyrinoises** sont renforcés. La Fève et la CAP livrent leurs produits aux restaurants scolaires. Un partenariat entre **Eldora**, la **Commune de Meyrin** et la Filière Alimentaire se met lentement en place.

Dès 2023 : et grâce notamment à la **COMETE**, renforcement des liens avec les collectivités privées (**Hotel Marriott**, etc).

Avril 2024 : ouverture de l'**atelier de légumerie** qui vient ainsi marquer une belle étape de la collaboration entre la Filière Alimentaire et la Commune.

Mai 2022 : lancement de l'**abo Nhectar**, en collaboration avec les coopératives d'habitation **Codha**, **Voisinage** et **Equilibre**.

*Voisinage et Equilibre proposent un **subventionnement** de cet abonnement à hauteur de 20 à 40 %.*

# Parcours de l'évolution du projet

Dès mars 2023 : l'abo Nhectar devient l'**abo Locali**, d'après le nom de la campagne menée sur tout le canton par **APRES** : « Locali, une nouvelle manière de consommer ».

Avril 2023 : Lancement des **paniers Locali** en différents points du canton. Collaboration, entre autre, avec la future **Epicierie du Village** à Plan-les-Ouates.

***Voisinage** et **Equilibre** proposent un **subventionnement** du panier Locali.*

Février 2024 : **Cultures Locales** et **Les Jardins de Cocagne** rejoignent le Collège des Paysans de La Fève.



MAISON INTERNATIONALE  
DES ASSOCIATIONS

WWW.MIA-GE.CH



La Fève Supermarché  
Participatif Paysan



Lancement des  
paniers Locali  
Avril 2023

Phase 2  
2021-2024



La Fève Supermarché  
Participatif Paysan

Phase 2  
2021-2024

# MACCO

87



ENTRÉE

LU	FERMÉ
MA	10H-19H
ME	10H-19H
JE	10H-19H
VE	10H-19H
SA	10H-18H
DI	FERMÉ





La Fève Supermarché  
Participatif Paysan



Phase 2  
2021-2024

# Parcours de l'évolution du projet

Juin 2023 : les citoyen·nes genevoises acceptent à plus de 67 % d'inscrire le **droit à l'alimentation** dans la constitution cantonale.

Mars 2024 : lancement de deux **Comité Citoyen de l'Alimentation**, à Meyrin et aux Pâquis. Font partie du comité de pilotage : La Filière Alimentaire, [Uniterre](#), [FIAN-Suisse](#), [APRES](#) et le [MAPC](#).

Printemps 2024 : deux projets de **paniers solidaires** sont soutenus par des bailleurs (privés et publics) et nous permettent de collaborer avec [Caritas](#), le [CEFAM](#) et le [service social de la Ville de Genève](#).

Depuis avril 2021 : Le projet de construction de la **Grande Fève** au centre de l'Esplanade des Récréations est avorté, suite au recours de quelques habitants du quartier.  
Des pistes sont étudiées pour la construction d'un magasin en dehors du quartier – rien n'est fixé pour l'instant.

**Phase 2** : si le magasin reste une porte d'entrée importante pour le projet alimentaire, les nouvelles débouchées mises en place viennent toutefois élargir le projet.

Les réflexions autour de l'accessibilité ont abouti à différents prototypes qui permettent de toucher de nouveaux publics. Les Comités Citoyens rendent possible les premiers pas vers une **démocratie alimentaire**.

Il semble évident que c'est uniquement en pensant le projet alimentaire de manière systémique qu'il sera possible de construire un projet solide, viable et proposant un réel changement.

# Parcours de l'évolution du projet



- |                  |  |
|------------------|--|
| 2017-2020        | Phase 1 : Le magasin au centre de toutes les attentions  |
| 2021-2024        | Phase 2 : Renforcement de la Filière Alimentaire et développements de nouvelles débouchées                           |
| <b>2025-2028</b> | <b>Phase 3 : Projet territorial de l'alimentation<br/>Pôle Meyrinois comme 1<sup>ère</sup> réalisation cantonale</b> |

Phase 1-3  
2017-2028

La vision de la **Grande Fève** est celle d'un lieu, regroupant 3 pôles :

- **Un lieu de vente**
  - > **dimension humaine et participative**
- Un lieu d'accueil, de démocratie et de sensibilisation
  - > dimension sociale et citoyenne
- Un lieu de travail administratif et logistique
  - > dimension économique



La vision de la **Grande Fève** est celle d'un lieu, regroupant 3 pôles :

- Un lieu de vente
  - > dimension humaine et participative
- **Un lieu d'accueil, de démocratie et de sensibilisation**
  - > **dimension sociale et citoyenne**
- Un lieu de travail administratif et logistique
  - > dimension économique

# caisse alimentaire Commune

SYSTÈME  
Alimentaire  
DURABLE

La Fève Supermarché  
Participatif Paysan

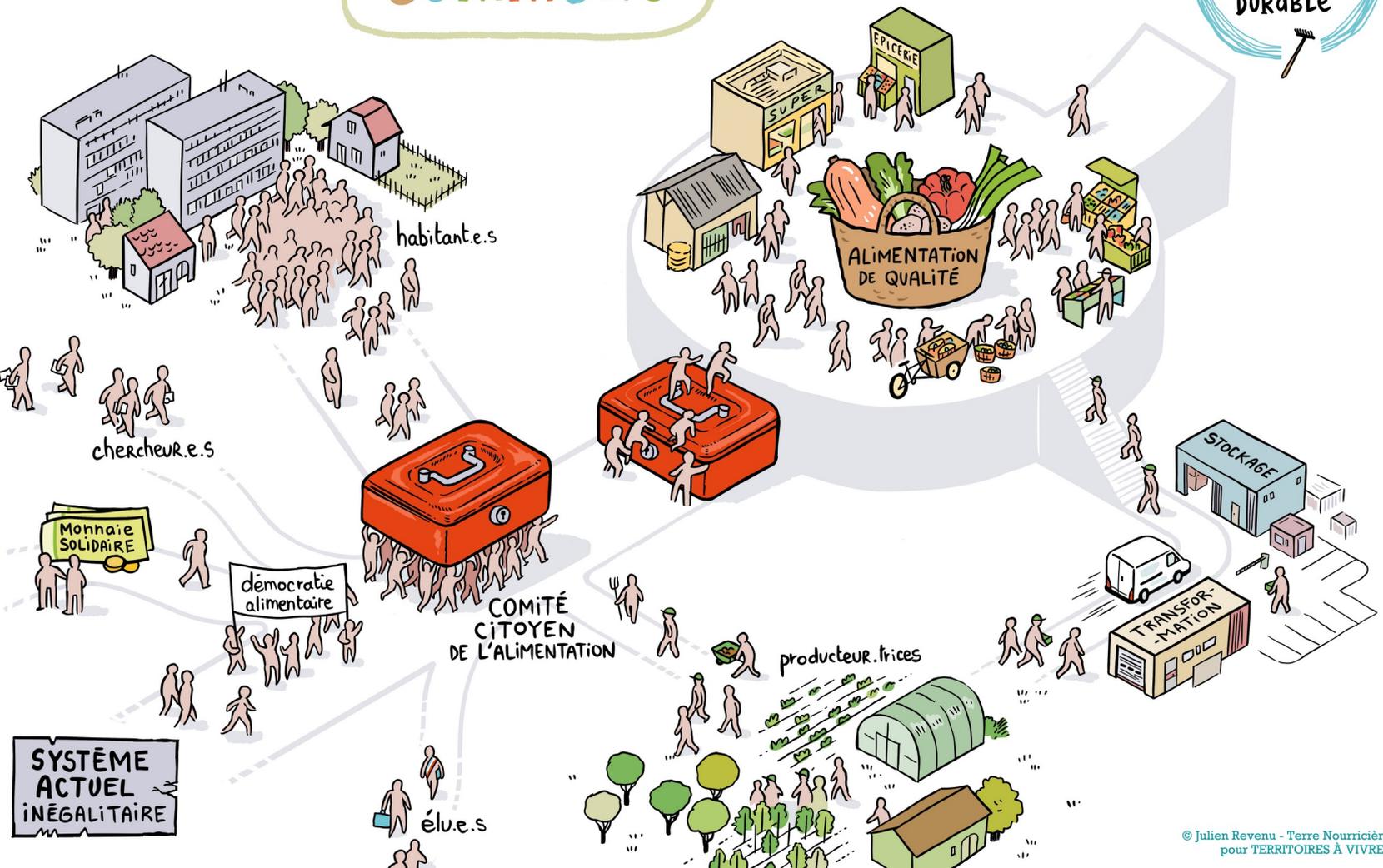


Illustration de la  
Caisse Alimentaire  
de Montpellier

SYSTÈME  
ACTUEL  
INÉGALITAIRE

Phase 3  
2025-2028



La Fève Supermarché  
Participatif Paysan

Phase 3  
2025-2028

La vision de la **Grande Fève** est celle d'un lieu, regroupant 3 pôles :

- Un lieu de vente
  - > dimension humaine et participative
- Un lieu d'accueil, de démocratie et de sensibilisation
  - > dimension sociale et citoyenne
- **Un lieu de travail administratif et logistique**
  - > **dimension économique**

La vision de la **Grande Fève** est celle... :

- d'un lieu central à Meyrin, intégré dans un réseau cantonal
- d'un lieu qui pense l'alimentation de manière systémique
- d'un lieu qui soit financé par différents partenaires, publics et privés

# Parcours de l'évolution du projet

« Pour que nous puissions définir ce que nous voulons produire et manger, comment, quand et avec qui, il est indispensable de mettre en œuvre la démocratie alimentaire ;

c'est-à-dire des processus de délibération et de décision dans lesquels des citoyen·nes, et notamment celles et ceux qui aujourd'hui souffrent de précarité, sont impliqués·es. »

Source : *Territoires à VivreS*, juin 2023

**Merci de votre attention !**